

Réf: Dossier 362045

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE GROUPEGE ET CONSOLIDATION
DE COLIS » en abrégé « SGCC »

Siège Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon, cité
Abdoulay Diallo, rue du lycée technique, Lot n°153, Ilot
20 , Lot 153, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/11/2024 , et enregistrés le 12/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE GROUPEGE ET
CONSOLIDATION DE COLIS » en abrégé « SGCC »

Objet : groupage, consolidation de colis; import-export;
divers. et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissement financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tout fond de
commerce

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée. et plus généralement,
toutes opérations industrielles ou commerciales,
financières, mobilières ou immobilières pouvant se
rattacher directement ou indirectement à tous objets
susceptible de favoriser le développement de la société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon, cité
Abdoulay Diallo, rue du lycée technique, Lot n°153, Ilot
20 , Lot 153, Ilot 20

Dirigeant(s) M MONI SABLATOU ESAIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12165 du 25/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72448/GTCA/RC/2024 du 25/11/2024

